

JW/SG/N° 622 .
Départ : 18467

Direction de l'Espace Public

≈ ≈ ≈

Division Performance des
Services Délégués

≈ ≈ ≈

Tel : 27 07 61 - Fax : 27 98 20

≈ ≈ ≈

Courriel : mairie@ville-noumea.nc



VILLE DE NOUMEA

Le - 6 OCT. 2016

La Députée-Maire

à

Monsieur le Gérant de
l'Agence VERON TRANSACTIONS
IMMOBILIER
BP 486
98845 NOUMEA CEDEX

Affaire suivie par :

Référence :

Objet : Conformité du raccordement de la résidence Port du Sud

Monsieur,

Après la validation conjointe de la fiche de raccordement aux réseaux séparatifs d'assainissement publics, pour la propriété sise 7 rue Adolphe BARRAU, la Division Performance des Services Délégués (DPSD) avait défini les travaux nécessaires au raccordement à l'assainissement de ladite propriété.

Après contrôle sur site le 22 août 2016 par le bureau raccordement de la DPSD, il a été constaté que le raccordement, pour les réseaux eaux usées et eaux pluviales, a été réalisé dans les conditions techniques et réglementaires en vigueur sur la commune de Nouméa.

En conséquence, je suis donc en mesure de vous délivrer l'attestation de conformité pour le raccordement réalisé.

Je vous rappelle que :

- les ouvrages privés nécessaires pour amener les eaux usées et les eaux pluviales à la partie publique du branchement ne sont pas intégrés au réseau public d'assainissement. Ils doivent être maintenus en bon état de fonctionnement par vos soins ;
- le présent raccordement est réalisé en mode séparatif, ce qui implique de respecter la séparation des eaux usées et des eaux pluviales en cas de futurs travaux d'assainissement sur votre parcelle ;
- les eaux usées rejetées doivent être conformes à un rejet domestique (cuisine, salle de bain et toilettes).

/.

La Division Performance des Services Délégués reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Députée-Maire et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint

